

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique

---

## **Direction de la sécurité de l'aviation civile**

### **Décision du 28 juillet 2020 modifiant la décision du 15 juillet 2020 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est)**

NOR : TREA2020041S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 5 mars 2020 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

Vu la décision 15 juillet 2020 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est), notamment ses articles 3 et 9,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 3 de la décision du 15 juillet 2020 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite des attributions mentionnées à l'article 3 de la décision du 5 mars 2020 susvisée, à :

Mme Myriam Moutou, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du département « gestion des ressources » ;

Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'Etat, exerçant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2020 inclus les fonctions de cheffe du département « gestion des ressources » par intérim. »

## **Article 2**

L'article 9 de la décision du 15 juillet 2020 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur, à :

M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur, chargé des affaires techniques ;

Mme Myriam Moutou, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du département « gestion des ressources » ;

Mme Alexa Dielenseger-Lagarde, attachée principale d'administration de l'Etat, exerçant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2020 inclus les fonctions de cheffe du département « gestion des ressources » par intérim. »

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 28 juillet 2020.

P. CIPRIANI